



La vente de cartes CFF journalières Commune se terminera fin 2023

L'Alliance SwissPass a confirmé en février 2023 ne plus vouloir proposer, dès la fin de l'année, la carte journalière Commune sous sa forme actuelle (environ CHF 40.-), offre réservée aux communes depuis une vingtaine d'années et très prisée du public. Dès le 1^{er} janvier 2024, un nouveau concept a été élaboré et proposera des «cartes journalières dégriffées Commune» (CHF 39.- à CHF 148.-), offre déjà connue dans certains transports publics.

Ce nouveau concept d'achat de cartes journalières dégriffées s'oriente dans une direction fondamentalement différente. Le contingent actuel par commune sera remplacé au profit d'un contingent national et les prix seront désormais variables en fonction de la date de réservation, de la possession ou non d'un abonnement demi-tarif et du choix de la 1^{ère} ou 2^{ème} classe. A ceci s'ajoute le fait que les billets deviendront strictement nominatifs et seront disponibles en version dématérialisée ou en version imprimée selon le choix des points de vente (administrations communales). Ils seront remboursables sous conditions.

Pour l'essentiel la volonté des CFF, respectivement de l'Alliance SwissPass, est de continuer à fournir une offre en partenariat avec les communes mais les conséquences s'annoncent lourdes pour les administrations en termes de procédures de travail. Si la fluctuation de la demande face à ces nouvelles conditions est difficile à prévoir, il est en revanche certain que la mise en œuvre et la gestion de ces ventes exigeront des connaissances accrues sur l'offre des CFF et impliqueront une charge de travail supplémentaire, voire contraignante, pour les guichets communaux.

Les Municipalités de Terre Sainte se sont penchées sur le sujet et en ont analysé les contraintes. Il en ressort qu'une très grande majorité déplore que la nouvelle offre des CFF s'appuie, d'une part, sur un concept peu attractif pour la population et impose, d'autre part, une charge de travail trop importante et complexe pour les guichets communaux qui n'ont pas pour mission d'effectuer des tâches relevant des CFF ou d'agences de voyage.

Ainsi, les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Commugny, Coppet et Mies ont pris la décision avec regrets de ne pas adhérer au nouveau concept de vente «Shop cartes journalières dégriffées». Le service actuel sera offert jusqu'à épuisement des cartes et se terminera au plus tard au 31 décembre 2023. Les personnes intéressées par l'achat de «cartes dégriffées Commune» valables à partir du 1^{er} janvier 2024 pourront toujours s'adresser aux administrations des communes/villes qui auront accepté d'adhérer à ce nouveau concept en fonction des conditions dictées par chaque commune (réservations par téléphone, mail, uniquement aux guichets ou toutes autres restrictions/directives).

Mies, septembre 2023